

INFORMATIONS POST AGO

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton -SOTIPAPIER-

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014-Tunisie

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 Juin 2023, la société SOTIPAPIER publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I-Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de gestion du Groupe relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité dont les détails sont consignés au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, approuve les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se soldant par un total bilan de 129.408.961 DT et faisant ressortir un résultat net bénéficiaire de 25.980.181,769 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes afférents aux états financiers du Groupe, approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se soldant par un total bilan 131.699.279 DT et un résultat net du groupe de 25.851.047 DT et des intérêts des minoritaires de 2.865 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats bénéficiaires de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et s'élevant à 25.980.181,769 DT de la manière suivante :

Résultat net au 31/12/2022	25.980.181,769
Résultats reportés	13.600.912,411
Reliquat 1	39.581.094,180
Réserve légale (plafonnée à 10% du capital social)	26.424,325
Bénéfices distribuables	39.554.669,855
Dividendes 2022 (28.184.091 actions * 0,470 DT)	13.246.522,770
Reliquat 2 : Résultats reportés 2022	26.308.147,085

Soit un dividende de 0,470 dinar par action (43,12% du nominal).

La mise en paiement s'effectuera le 13 Septembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés. L'actionnaire minoritaire monsieur Mohamed Atrous ayant voté contre.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant global brut de cent vingt mille Dinars Tunisiens (120.000 DT), à titre de jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Etant précisé que l'actionnaire minoritaire monsieur Mohamed Atrous avait proposé d'augmenter le un montant global brut susmentionné à deux cent mille Dinars Tunisiens (200.000 DT).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés. L'actionnaire minoritaire monsieur Mohamed Atrous ayant voté contre.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

Prenant la parole, le Président informe les actionnaires de la Société que le Conseil d'Administration de la Société, lors de ses réunions tenues le 18 janvier 2023 et le 30 mars 2023, a décidé d'accepter la démission de monsieur Edouard Pontet, HAN TN, VALUE CONSULTING et BIAT CAPITAL RISQUE et de coopter messieurs Charles Joseph Mwebeih, Jonathan Mpanga Sengendo, Philippe Lacoste et monsieur Nicholas Dennis comme administrateurs de la Société, pour la durée restant à courir du mandat des administrateurs sortants (soit jusqu'à la présente réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022),

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie donc ces nominations provisoires.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, pour un nouveau mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2023, 2024 et 2025, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les états financiers clos le 31 décembre 2025, les administrateurs actuels de la Société, à savoir :

- Monsieur Mohamed Ben Rhouma ;
- Monsieur Nabil Triki ;
- Monsieur Charles Joseph Mwebeih ;
- Monsieur Jonathan Mpanga Sengendo ;
- Monsieur Philippe Lacoste ; et
- Monsieur Nicholas Dennis.
-

L'Assemblée Générale Ordinaire décide également de nommer pour le même mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2023, 2024 et 2025, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les états financiers clos le 31 décembre 2025, monsieur Slaheddine Kooli.

L'Assemblée Générale Ordinaire informe les actionnaires de la Société que la composition du Conseil d'Administration susmentionnée sera renforcée par trois (3) autres membres, à savoir les deux (2) administrateurs indépendants et par l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires de la Société, conformément aux résolutions ci-dessous.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Les personnes susmentionnées déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être attribuées.

NEUVIEME RESOLUTION

Prenant la parole, le Président informe les actionnaires qu'à la suite du lancement de l'appel à candidatures pour la désignation de deux (2) administrateurs indépendants, publié au bulletin du conseil du marché financier numéro 6838 en date du 10 avril 2023, le management a reçu six (6) candidatures.

Le choix du management de la Société s'est porté sur monsieur Slim Zghal et monsieur Yann Blanc.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide donc de nommer monsieur Slim Zghal et monsieur Yann Blanc, en qualité d'administrateurs indépendants de la Société, et ce pour un mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2023, 2024 et 2025, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les états financiers clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

Prenant la parole, le Président informe les actionnaires qu'à la suite du lancement de l'appel à candidatures pour l'élection d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires de la Société publié au bulletin du conseil du marché financier numéro 6838 en date du 10 avril 2023, le management a reçu une (1) seule candidature.

Le Président informe les actionnaires de la Société que l'Assemblée Générale Elective des actionnaires minoritaires de la Société, n'a pas été tenue pour défaut de quorum.

Une seconde réunion de l'Assemblée Générale Elective sera convoquée une nouvelle fois dans les délais légaux.

Le point à l'ordre du jour « Ratification de l'élection d'un nouvel administrateur représentant les actionnaires minoritaires de la Société par l'Assemblée Générale Elective des actionnaires minoritaires de la Société » sera donc ajournée à une prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'ajourner ce point.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs, au représentant légal de la Société et/ou à toute personne qui pourra être mandatée par lui, pour accomplir toutes formalités légales requises notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

II-Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2022	2021
Actifs		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 390 457	1 347 228
Moins Amortissements	(1 180 676)	(1 032 926)
	209 781	314 302
Immobilisations corporelles	129 611 838	111 288 029
Moins Amortissements	(78 718 254)	(72 415 587)
	50 893 584	38 872 442
Immobilisations financières	4 772 802	4 738 777
Moins provisions	(1 007 426)	(1 007 426)
	3 765 376	3 731 351
Total des actifs immobilisés	54 868 741	42 918 095
Total des actifs non courants	54 868 741	42 918 095
Actifs courants		
Stocks	45 666 646	30 675 168
Moins provisions	(782 070)	(382 935)
	44 884 576	30 292 233
Clients et comptes rattachés	37 878 760	39 915 485
Moins provisions	(10 058 343)	(4 984 556)
	27 820 417	34 930 929
Autres actifs courants	726 984	2 562 810
Placements et autres actifs financiers	23 837	26 694
Liquidités et équivalents de liquidités	1 084 406	960 479
Total des actifs courants	74 540 220	68 773 145
Total des actifs	129 408 961	111 691 240

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2022	2021
Capitaux propres		
Capital	30 720 659	30 456 416
Réserves légales	3 072 066	3 045 642
Résultats reportés	26 308 147	13 600 913
Prime d'émission	11 153 591	10 617 831
Autres capitaux propres	326 968	408 710
Total des capitaux propres après affectation	71 581 431	58 129 512
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	10 809 476	8 548 240
Provision pour risques et charges	208 973	208 973
Total des passifs non courants	11 018 449	8 757 213
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 150 752	19 074 223
Autres passifs courants	17 198 302	16 593 067
Concours bancaires et autres passifs financiers	15 460 027	9 137 225
Total des passifs courants	46 809 081	44 804 515
Total des passifs	57 827 530	53 561 728
Total des capitaux propres et des passifs	129 408 961	111 691 240

II-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

Les capitaux propres au 31 décembre 2022 après affectation du résultat de l'exercice 2022 s'élèvent à 71.581.431 DT.

Le tableau de variation des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2022 se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total
Total avant affectation du résultat de 2022	30 720 659	3 045 642	13 600 912	11 153 591	326 968	-	58 847 772
Dispositions AGO du 14/06/2023 :							
Résultat net au 31/12/2022	-	-	-	-	-	25 980 182	25 980 182
Réserves Légales	-	26 424	-	-	-	(26 424)	-
Dividendes	-	-	-	-	-	(13 246 523)	(13 246 523)
Résultats Reportés	-	-	12 707 235	-	-	(12 707 235)	-
Total après affectation du résultat de 2022	30 720 659	3 072 066	26 308 147	11 153 591	326 968	-	71 581 431

IV-Liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	Date début de mandat	Date d'expiration du mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats d'administrateur dans d'autres conseils d'administration
Mr Mohamed Ben Rhouma	2023	2025	Président du conseil d'administration	Ethics First Consulting/Gérant/consulting LebsaKids : Gérant/ Market place	-
Mr Nabil TRIKI	2023	2025	Administrateur	Managing Partner dans la société SPE Capital	- Recall holding (PCA) - Sport et loisirs (PCA) - Holged Tunisie - MedTech - CGF - South Mediterranean University - Vital
Mr Charles Joseph Mwebeiha	2023	2025	Administrateur	Managing Director, Sango Capital (South Africa)	Sundry Markets Ltd (Nigeria)
Mr Jonathan Mpanga Sengendo	2023	2025	Administrateur	Director, Sango Capital (South Africa)	-
Mr Nicholas Dennis	2023	2025	Administrateur	Operating Partner, Sango Capital (South Africa)	- Medu Capital (South Africa) - Secutel Technologies Ltd (South Africa) - Universal Coatings (Pty) Ltd
Mr Philippe Lacoste	2023	2025	Administrateur	Directeur Général Sotipapier	-
Mr Slah Kooli	2023	2025	Administrateur	- TASF : Directeur Général - PROPANN : Président Directeur Général	- TASF - PROPANN - ENDA TAMWEEL
Mr Yann Blanc	2023	2025	Administrateur indépendant	Directeur Général DS Smith Packaging France Ouest	-
Mr Slim Zeghal	2023	2025	Administrateur indépendant	- Directeur Général Altea Packaging ; - PDG Altea Packaging Holding	- Altea Packaging Holding - Cogitel - MedTech - Telnet - UBCI - IGPPP - IACE - EFE